

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2014

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2155)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 482

présenté par
Mme Pinville

ARTICLE 15

À l'alinéa 14, substituer au mot :

« prestations »

le mot :

« services ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.